UN SALZBOURG FRANÇAIS

On comprend qu'après Bayreuth le prestige et le succès des saisons musicales de Salzbourg montent à la tête de bien des Français.

La France est, au point de vue musical, dans une situation paradoxale. Nul ne conteste le rang primordial qu'occupent aujourd'hui nos compositeurs. Ils sont partout applaudis et considérés. Des génies aussi divers que Debussy, Fauré, d'Indy, Duparc, Dukas, Ravel, composent sans aucun doute l'ensemble le plus étincelant et le plus représentatif de la vie musicale universelle durant ces trente dernières années. C'est encore à Paris que l'on vient chercher la consécration; les chefs d'orchestre et les virtuoses les plus célèbres des capitales européennes viennent s'y produire à tour de rôle.

Comment la France ne tire-t-elle pas un meilleur profit de cette incomparable position? La douzaine de premières auditions — presque toujours sans suite — que
donnent chaque année les concerts symphoniques ne
suffit pas à faire connaître notre musique contemporaine. L'opéra n'intéresse plus les jeunes générations —
et ses habitués avouent une horreur passionnée de tout
ce qui leur paraît plus ou moins « moderne ». Quant à
la musique de chambre, elle est en train de mourir au
milieu du fracas des haut-parleurs.

Notre musique française, il faut en convenir, fait assez triste mine. Les galas, les védettes illustres et les grandes affiches ne la concernent pas souvent. Elle n'a pas encore trouvé le terrain propice à sa mise en valeur. Rien ne représente chez nous l'équivalent, même lointain, du culte wagnérien de Bayreuth ni des saisons mozartiennes de Salzbourg.

Paris n'est pas un lieu favorable au recueillement nécessaire pour jouir parfaitement de la musique. Cette ambiance exaltante que l'on trouve dans les pays que nous venons de citer, qui prédispose si heureusement l'auditeur et lui compose par avance un état d'âme, ne peut éclore parmi le tapage de nos rues encombrées, au milieu des distractions trop violentes et trop rapides qu'offre notre saison parisienne.

Le temple wagnérien élevé en Franconie a su captiver pendant un demi-siècle l'attention du monde cultivé. Quant aux imposantes manifestations salzbourgeoises, elles vivent d'un nouveau rayonnement de Mozart. C'est autour de son nom que viennent se cristalliser des œuvres diverses, parfois même opposées à la nature de son génie, mais qui reçoivent l'illumination de son souvenir prestigieux. L'amabilité de la ville, ses églises, les vestiges de la cour des princes-archevêques, tout y évoque le jeune Wolfgang.

Chez nous, il faut bien le dire, il n'y a pas de site où nous puissions sentir ainsi la présence spirituelle d'un musicien, comme nous sentons, par exemple, Mistral auprès des Alpilles ou Ronsard en Vendômois.

· §

M. Vuillermoz a suggéré de faire de Saint-Germainen-Laye, qui vit naître Debussy, un Salzbourg français. La ville est agréable; nous admirons fort Debussy, et, par surcroît, nous avons beaucoup de goût pour les chroniques de M. Vuillermoz. Mais comment motiver ce choix? Ce délicat parfum qui se dégage de son œuvre, Debussy l'a peut-être respiré à Saint-Germain; mais luimême n'a pas marqué sa ville natale, qui possède vraiment peu de titres de noblesse musicale. Il est certain qu'un pays trop éloigné de la capitale ne pourrait attirer à soi que quelques groupes de fanatiques. On n'y verrait jamais, à moins de quelque prodige, de grands déploiements de foule rassemblée par le réel désir d'entendre de la musique. Il faut tenir compte — nous sommes d'accord avec M. Vuillermoz — de notre déplorable état de centralisation.

Toute proche de Paris, il est une ville, et sans doute la plus belle, qui jouit d'un incomparable prestige. Son nom seul sonne aux oreilles comme une musique de triomphe et de gloire... Versailles, par son atmosphère si particulière et par les puissances d'évocation qui l'emplissent, n'est-il pas l'endroit privilégié, prédestiné, qui jouerait le rôle désigné avec une particulière dignité?

L'harmonie de ses monuments et de ses jardins, la magnificence de ses parterres, de ses verdures, de ses avenues, de ses horizons boisés, sa grandeur, son calme, cette sorte de dépaysement et de quiétude qu'y trouve le Parisien, formeraient le cadre le plus merveilleux qu'on puisse concevoir au déploiement de fêtes musicales.

Le château de Versailles, musée historique, paraît froid à quelques-uns : la musique, en se répandant entre ses murs de marbre, ses tapisseries, ses glaces, et sous ses plafonds somptueux, animerait d'une vitalité émouvante ce haut-lieu de notre histoire nationale où la vie intellectuelle et artistique s'est manifestée dans tout son éclat pendant plus d'un siècle.

On n'aurait que l'embarras du choix pour désigner les emplacements les plus favorables aux concerts et aux spectacles:

Il suffirait de peu de chose pour rendre vivant le souvenir de Lulli et de Rameau, dans les salles mêmes où ils furent applaudis. Il y a là un Opéra magnifique dont la scène, de vastes proportions, attend en vain un aménagement moderne. Le Sénat, à qui ce théâtre appartient, — et qui n'en fait rien, — consentirait peut-être à laisser enlever le plancher qui recouvre l'orchestre et à faire disparaître les honteux badigeons rougeâtres qui salissent ses murs... Quelle salle incomparable pour exécuter les premiers opéras français! On y entendrait Rameau, dont la gloire n'est méconnue de personne, mais dont l'œuvre, par une singulière infortune, n'est pour ainsi dire jamais jouée. Il ne s'agirait pas de restituer les opéras de Rameau, avec un inopportun respect, dans leur mise en scène originale qui nous semblerait aujourd'hui dérisoire. En s'adressant aux nobles et audacieux metteurs en scène que notre temps a la bonne fortune de posséder, ils apparaîtraient, non plus comme des curiosités historiques destinées à assouvir les désirs des musicologues, mais comme des œuvres pleines de vie et d'attrait. Tant de pages de ce maître : airs à chanter, airs à danser, ballets, chœurs, seraient capables, présentées avec quelque à-propos, de ravir le public.

Nombreuses sont les salles du château qui pourraient accueillir des concerts de musique de chambre. Elle retrouverait le cadre de sa splendeur. Sans tomber dans un pittoresque trop facile, quelles agréables évocations ne pourrait-on se permettre? Nous possédons d'excellentes sociétés d'instruments anciens. D'habiles reconstitutions, cete fois, ne se trouveraient point déplacées, et nous croyons qu'on se dérangerait pour entendre revivre dans la Galerie des Glaces les célèbres Bandes des Violons du Roi.

La musique religieuse aurait droit de cité à l'église Notre-Dame, où se faisaient entendre, il y a quelques années — dans des conditions d'acoustique excellente — les chœurs de la Chapelle Sixtine. La chapelle du château — dont la pompeuse élégance servit si bien, lorsqu'il y fut chanté en 1918, le *Te Deum* de Lulli — pourrait retentir des chants sacrés ou profanes exprimés par

les violons, les flûtes et les voix humaines, tandis que les orgues de la cathédrale Saint-Louis dispenseraient les œuvres des Couperin et de Clérambault.

A Versailles, la danse serait magnifiée. Le ballet classique retrouverait son air de beauté noble et raffinée que n'ont pu effacer les séductions des ballets russes ni les gymnastiques joyeuses des girls et des boys américains.

La musique déborderait en plein air. (Nous imaginons la Cour de Marbre, par une nuit d'été, sous le feu des projecteurs, et le public rangé dans l'ombre, derrière la statue de Louis XIV.)

Il est banal de dire que les jardins sont ordonnés selon les rythmes d'une symphonie classique. Les bosquets mythologiques s'animeraient aux harmonies qui semblent conçues pour eux et les parterres d'eau se pareraient des reflets mouvants des danseuses... Sous les feuillages illuminés, quelles pròdigieuses féeries nocturnes!

De l'Orangerie aux Trianons, Versailles, tout vibrant, offrirait aux musiciens les joies les plus diverses, les plus subtiles et les plus rares.

Pour les grandes auditions d'orchestre, on serait amené à construire, d'une architecture simple et moderne, un peu isolée dans les verdures voisines, une salle de concert qui pourrait accueillir confortablement plusieurs milliers d'auditeurs.

A la musique française serait réservée une place d'honneur; mais il ne saurait être question d'élever des barrières contre l'étranger. Combien Mozart se trouverait servi par cette ambiance! Et Gluck, si cher à la Reine! Et les Italiens qui rappelleraient le temps où la Cour et la Ville se passionnaient et se querellaient avec ardeur pour des questions de musique.

Nous parlons d'auteurs classiques dont nous voudrions voir l'œuvre vivifiée, mais les modernes profiteraient de toutes ces évocations consacrées à leurs aînés. Versailles est tout proche de Saint-Germain : Debussy, l'aristocrate Debussy, n'y serait-il pas à l'aise? N'oublions pas toutefois que c'est le prestige de notre jeune musique française qu'il importe avant tout de défendre. Nos jeunes auteurs auraient à fournir la saison versaillaise de pièces symphoniques, de spectacles lyriques, de ballets, de divertissements, dont l'exécution aiderait largement à l'expansion de leur talent.

§

- Il est facile de s'abandonner ainsi à de belles rêveries.
 - Non, nous ne rêvons pas.

L'impôt nouveau sur les appareils de T.S.F. fait entrer dans les caisses de l'Etat des sommes respectables, dont l'emploi doit revenir à la cause de la musique. Plutôt que de gaspiller ces sommes en poussière de subventions, dont il est trop clair que la musique ne retirerait pas beaucoup de profit, ne serait-il pas meilleur d'en consacrer la plus grande part à une œuvre d'envergure comme celle-là, dont le rayonnement pourrait être considérable?

On parle depuis un certain temps de créer entre Paris et Versailles un autostrade. Ce serait le prétexte suffisant pour en hâter la construction. Trois gares parisiennes desservent Versailles. Les trains de la ligne des Invalides passeront au cœur même de l'Exposition de 1937. Celle-ci doit faire affluer un public préoccupé, en principe, de questions artistiques. Il ne serait pas très difficile d'en dériver une partie sur Versailles, si on lui offre des programmes séduisants. Le trajet peut s'accomplir en vingt minutes. Les visiteurs de l'Exposition pourraient se rendre aussi rapidement à Versailles qu'à Montmartre. 1937 serait une date particulièrement favorable pour un départ, pour le lancement d'une première

saison. Le succès dépendrait de l'habileté de la propagande et d'une publicité bien menée. Il s'agirait surtout de trouver les formules capables d'éveiller un snobisme salutaire, — sans quoi les plus beaux efforts seraient vains. Il y aurait bien des atouts dans le jeu...

Versailles, dit-on, est endormie dans le souvenir de son passé... C'est ce sommeil même, ce calme majestueux, qui aiderait à gagner la cause de la musique française. Ce domaine incomparable, aux portes de Paris, et dont l'entretien, depuis les munificences discrètes de M. Rockefeller, fait honneur à sa gloire, s'animerait d'une vie active qui exalterait toutes ses ressources.

Nul pays mieux que le nôtre ne pourrait tenter avec autant de chances de succès une expérience de ce genre. La musique en serait le ferment et le prétexte essentiel. Mais on peut imaginer quels avantages pourraient en retirer par contre-coup les autres arts, et quelle contribution serait ainsi apportée à notre patrimoine national.

BERNARD CHAMPIGNEULLE.